

DELIBERATION N° 28/78 : ACQUISITION DE TERRAIN POUR RESERVE FONCIERE :

Vu la délibération N° 153/77 du 15 Décembre 1977 autorisant le Maire à exécuter toutes les démarches nécessaires en vue de l'acquisition à titre de réserve foncière sur M. BOROWSKI François du terrain cadastré "Les Bigornes" Section A3/N°654/9 ares 60 centiares au prix de 8 F le M2,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- la délibération N° 153/77 du 15 Décembre 1977 est complétée ainsi que suit : sollicite de M. le Préfet la déclaration d'utilité publique pour exonération fiscale.